

En exécution de la Directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transposition de cette directive en droit français

habilité par arrêté du ministère du travail et de l'agriculture en date du 11 août 1992,

identifié sous le numéro 0070

l'INRS attribue

L'EXTENSION D'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

n° 0070-003-079-01-02-0009 / Ext 01-10-03

au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- dénomination : Masque complet
- marque commerciale, type : OPTI-FIT Willson références 1715021(L), 1715011 (M) et 1715001 (S)
- fabricant : FENZY
- demandeur de l'attestation : FENZY
58 Avenue de la Ferté Milon
BP94
02600 – Villers Cotterêts
- date d'effet : 07/10/03

L'objet de cette extension porte sur une nouvelle marque commerciale. La description détaillée du modèle d'équipement de protection individuelle objet de cette attestation, les références des prescriptions vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type et des rapports d'essais et de vérifications correspondants ainsi que le marquage réglementaire apposé sur cet équipement de protection individuelle sont précisés à la page 2/2 de cette attestation.

Le, 5/12/03

le Directeur du Centre



P. ANGOT

NOTA : Toute modification apportée au matériel neuf, objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233-62 du Code du Travail ainsi que toute modification des informations contenues dans le dossier technique sur la base duquel l'attestation CE de type a été délivrée (changement de lieu, changement de raison sociale du fabricant, retrait de certificat d'assurance qualité, modification des caractéristiques et des limites d'emploi du produit, etc....).

La reproduction de cette attestation n'est autorisée que sous la forme d'un fac-similé photographique intégral. Elle comporte 2 pages numérotées 1/2 et 2/2. Toute reproduction partielle nécessite l'approbation de l'organisme notifié

Description

Appareil de type masque complet, à jupe en silicone, commercialisé en 3 tailles. Il est équipé:

- d'un demi-masque intérieur;
- d'un oculaire de type panoramique;
- d'un jeu de brides réglable à 5 points de fixation;
- d'un raccord fileté femelle Rd 40x1/7,
- d'une soupape inspiratoire;
- d'une soupape expiratoire.

Domaine et limites d'emploi

L'appareil OPTI-FIT Willson références 1715021(L), 1715011 (M) et 1715001 (S) est destiné à la protection respiratoire des personnes lorsqu'il est utilisé avec un appareil de protection respiratoire filtrant conforme aux normes européennes harmonisées EN141:2000 ou EN143:2000. Il répond aux exigences de la classe 2 de la norme européenne harmonisée EN136:1998.

Il ne peut être utilisé dans des lieux dont l'atmosphère contient moins de 17% d'oxygène en volume et dans les conditions particulières de la lutte contre les incendies.

Il n'est pas adapté à la protection des personnes portant la barbe ou une moustache, susceptibles de créer des fuites au visage.

Marquage CE

Le marquage « CE » est conforme à la Directive 89/686/CEE. Il comporte le sigle "CE" suivi du numéro d'identification de l'organisme (0194) qui assure le contrôle qualité suivant l'article 11/B. Les éléments de marquage ont 5 mm de hauteur, et sont imprimés sur le corps de l'appareil.

Les références de l'INRS qui a procédé à l'examen CE de type, sont données dans la notice d'utilisation établie par le fabricant.

Références des prescriptions vérifiées, des rapports d'essais et de vérification

L'attestation a été établie par référence aux exigences essentielles de santé et de sécurité données à l'annexe II de la Directive 89/686/CEE applicables aux EPI .

Les résultats sont consignés dans le rapport d'examen INRS n° 03RE37601909.

